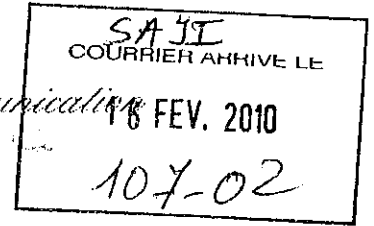
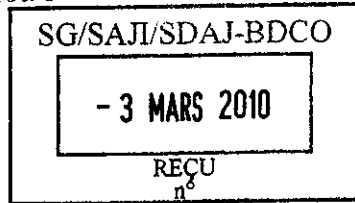


Liberté Égalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication



Le Ministre



Monsieur Emmanuel HOOG
Président
Institut national de l'audiovisuel
4, avenue de l'Europe
94366 BRY-SUR-MARNE CEDEX

15 FEV. 2010

Nos réf. : CC/811/MGA

Monsieur le Président,

Vous connaissez la volonté du Président de la République et du Gouvernement d'améliorer l'offre légale de contenus culturels sur Internet. Le rapport de la mission création et Internet, qui m'a été remis le 6 janvier dernier, formule à cette fin un ensemble de propositions.

La proposition n° 5 de ce rapport consiste, pour les services de mise à disposition interactive en ligne de musique, notamment de téléchargement de titres et de lecture en continu à la demande, à appeler les professionnels concernés (producteurs et artistes-interprètes) à se réunir et à opter dans les meilleurs délais pour un régime de gestion collective sous une forme volontaire. Si ces professionnels ne sont pas parvenus à un accord d'ici la fin de l'année 2010, la mission propose que les pouvoirs publics instaurent à cette date un régime de gestion collective obligatoire des droits exclusifs par les sociétés agréées de perception et de répartition des droits des producteurs et des artistes interprètes.

Le Président de la République, à l'occasion de ses vœux au monde de la culture, a repris à son compte cette proposition en fixant un délai d'un an aux parties pour mener à bien cette négociation.

Pour faciliter le dialogue entre les acteurs concernés par cet important sujet, je vous remercie d'avoir accepté de mener une mission de concertation et de médiation au cours de l'année qui vient.

Il s'agira pour vous, après avoir évalué les attentes de chacun et les conditions de nature à permettre l'engagement des acteurs en faveur d'une gestion collective volontaire, de proposer et faire accepter un accord comprenant des solutions concrètes en ce sens. Un point d'étape lors de la Fête de la musique permettra d'apprécier l'avancement de votre mission ainsi que les perspectives et conditions possibles d'un accord.

.../...

Vous disposerez, pour l'accomplissement de votre mission, de l'appui de mon cabinet et de l'ensemble des services de mon ministère, et plus particulièrement du secrétariat général et de la direction générale des médias et des industries culturelles.

Je souhaite disposer du résultat de ces travaux, que je présenterai au Président de la République et au Premier ministre, d'ici à la fin de l'année.

Je vous remercie d'avoir accepté cette mission et vous prie, d'agrée, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

F. Mitterrand

Frédéric MITTERRAND